Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212202071-20260715-2026D57-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département
Des Côtes d'Armor

COMMUNE DE PLOUARET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 15 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	10 juillet 2026
Présents à la séance :	16	Date d'affichage :	10 juillet 2026
Nombre de procurations :	02		
Nombre de votants :	18		

L'an deux mille vingt-six, le mercredi quinze juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Nadine SALLOU-LE GUEN, Maire.

Présents : MM SALLOU-LE GUEN Nadine, LE GUEUZIEC Jean-Yves, PERRON Sandra, BLANZIN Jérémy, LE CORRE Nathalie, GUEGAN Stéphane, CADIOU Gaby, LE GUERN Frédéric, LE GALLOU Gwenola, LELONG Benjamin, LOUTRAGE Audrey, PRIGENT Sylvain, CHENAIS Titouan, PRIGENT Philippe, PRAT Jean-Yvon, LE BRAS JACOB Laëtitia

Absents : KERVARREC Isabelle, LELIEU Florence, PASQUIOU Mélanie

Procurations : KERVARREC Isabelle à GUEGAN Stéphane, LELIEU Florence à SALLOU-LE GUEN Nadine

Secrétaire de séance : LE CORRE Nathalie

N° 2026-57

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales - Modification

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 23 avril 2026, le conseil municipal avait validé la proposition des cinq noms de conseillers municipaux qui devait être adressée au Préfet, afin de composer la commission de contrôle des listes électorales.

Pour rappel, cette proposition devait être effectuée selon les modalités suivantes :

- 3 conseillers municipaux issus de la majorité,
- 2 conseillers municipaux issus de la minorité,
- Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de cette commission.

La liste suivante a ainsi été présentée :

1-Nathalie LE CORRE
2-Gaby CADIOU
3-Frédéric LE GUERN
4-Jean-Yvon PRAT
5-Laëtitia LE BRAS-JACOB

Suite à cette proposition, la Préfecture nous demande de remplacer, Nathalie LE CORRE, adjointe au Maire, car ses fonctions pourraient l'autoriser à avoir une délégation en matière d'inscription sur les listes électorales.

De ce fait, il est proposé la candidature de Gwenola LE GALLOU afin de la remplacer.

Entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE cette proposition et désigne dans l'ordre du tableau :

1 - Gaby CADIOU
2 - Frédéric LE GUERN
3 - Gwenola LE GALLOU
4 - Jean-Yvon PRAT
5 - Laëtitia LE BRAS-JACOB

Le Maire,
Nadine SALLOU-LE GUEN

MAIRIE DE PLOUARET 22420 Côtes d'Armor

Le Secrétaire de séance,
Nathalie LE CORRE